

ACTIVITE ET CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2004 *RÉSULTATS DÉFINITIFS*

Au deuxième trimestre 2004, la durée hebdomadaire du travail est stable à **35,6 heures**.

Le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) croît de 0,6 % au deuxième trimestre 2004, soit de 2,4 % sur un an.

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) connaît une progression identique à celle du SMB (0,6 %) au cours du même trimestre et de 2,8 % sur un an. À titre de comparaison, l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) augmente de 0,7 % au deuxième trimestre 2004 et de 2 % entre juin 2003 et juin 2004 (1).

La durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet (hors salariés sous le régime du forfait jours) s'établit à **35,6 heures à la fin du deuxième trimestre 2004**. Elle reste donc stable sur le trimestre mais aussi sur un an (graphique 1). Au 30 juin 2004, 79,2 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus travaillent moins de 36 heures hebdomadaires (tableau 1 et graphique 2).

La stabilité sur le trimestre et sur l'année prévaut également par grands secteurs économiques (industrie, construction, tertiaire) (tableau 2 et graphique 3) et par taille d'entreprise (tableau 3).

Fin juin 2004, pour 7,9 % des salariés à temps complet, le temps de travail est décompté sous la

(1) C'est l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, quant à elles, fonction :

- d'une part, de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers (cette disposition a été suspendue à titre transitoire jusqu'au 1er juillet 2005)

- et d'autre part de l'augmentation de l'indice mensuel des prix à la consommation - hors tabac - pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier (+0,6 % sur le deuxième trimestre et +1,9 % de juin 2003 à juin 2004)..

Tableau 1
Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée au 2^{ème} trimestre 2004

En pourcentage

	Durée hebdomadaire du travail						Taux de temps partiel	Proportion de salariés au forfait*
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus		
Toutes tailles confondues	5,2	74,0	7,9	2,7	8,4	1,8	14,1	7,9
10 à 19 salariés	0,6	52,6	4,2	2,7	35,8	4,0	16,5	2,3
20 à 49 salariés	1,5	66,6	8,2	5,5	15,6	2,6	14,5	4,4
50 à 99 salariés	3,4	74,6	10,3	3,6	5,8	2,3	13,5	6,7
100 à 249 salariés	5,4	76,0	9,7	2,9	3,8	2,1	11,6	8,2
250 à 499 salariés	7,8	77,8	8,5	2,2	2,3	1,5	11,5	9,8
500 salariés ou plus	7,6	81,2	7,6	1,5	1,4	0,7	14,6	10,5

(*) - Il s'agit du nombre de salariés au forfait rapporté au nombre de salariés à temps complet.

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

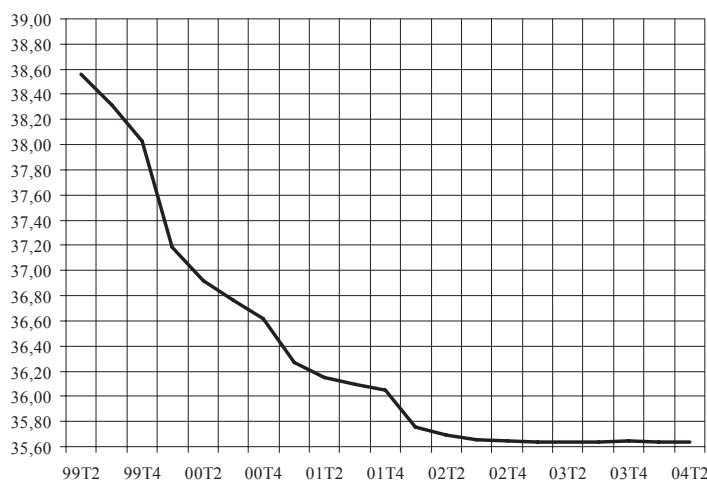
forme d'un forfait en nombre de jours (il s'agit uniquement de cadres). Les secteurs qui recourent le plus à ce mode de décompte du temps de travail sont, comme aux trimestres précédents, les industries des biens d'équipement (16,5 %), les activités financières (13 %), l'automobile (10,7 %) et les services aux entreprises (10,5 %). Plus l'entreprise est grande, plus la proportion des salariés au forfait est forte (tableau 1). Ainsi, alors que 2,3 % des salariés à temps complet des petites unités (10 à 19 salariés) travaillent au forfait, ils sont 10,5 % dans les entreprises de plus de 500 salariés.

La proportion de salariés à temps partiel augmente légèrement sur un an, passant de 13,8 % fin juin 2003 à 14,1 % fin juin 2004 (tableau 4). C'est dans l'industrie des biens de consommation (où elle est passée de 6,6 % à 7,5 %) et dans les transports (de 7,3 % à 8 %) qu'elle a le plus progressé au cours des douze derniers mois.

Le volume d'heures travaillées (dont le calcul inclut les entreprises de moins de 10 salariés et les salariés à temps partiel) reste stable ce trimestre et recule de 0,3 % sur un an (graphique 4).

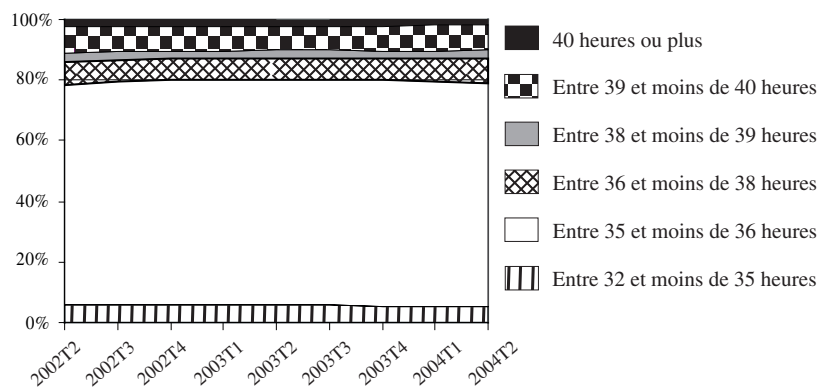
Fin juin 2004, 6,7 % des salariés sont titulaires d'un contrat à

Graphique 1
Durée moyenne des salariés à temps complet dans les entreprises de 10 salariés ou plus



Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

Graphique 2
Répartition des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus, selon la durée hebdomadaire du travail



Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

Tableau 2
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet, proportion de salariés à temps partiel
et en CDD au 2^{ème} trimestre 2004

	Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée (en %)						Durée moyenne des salariés à temps complet (en heures)			Taux de temps partiel	Taux de CDD
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus	2 ^{ème} tr.	2 ^{ème} tr.	2 ^{ème} tr.		
							2002	2003	2004		
Tous secteurs confondus.	5,2	74,0	7,9	2,7	8,4	1,8	35,69	35,63	35,64	14,1	6,7
EB : Ind. agricoles et alimentaires	5,3	81,3	4,3	0,8	7,3	0,9	35,43	35,41	35,39	6,6	7,6
EC : Ind. des biens de consommation	8,0	77,5	6,9	1,4	6,0	0,1	35,38	35,33	35,33	7,5	4,6
ED : Ind. automobile	13,1	77,2	5,4	2,2	1,8	0,3	35,07	35,03	35,13	2,3	3,1
EE : Ind. des biens d'équipement	9,1	63,1	15,7	4,2	7,4	0,6	35,68	35,67	35,67	4,3	3,2
EF : Ind. des biens interm.	11,1	67,5	8,5	4,7	7,5	0,7	35,45	35,44	35,48	4,4	3,5
EG : Énergie	6,2	93,7	0,1	0,0	0,0	0,0	34,90	34,92	34,94	17,4	2,3
EH : Construction	0,5	53,8	10,8	11,0	22,5	1,3	36,62	36,52	36,51	3,1	4,5
EJ : Commerce	1,4	72,2	13,4	2,6	8,8	1,5	35,81	35,74	35,74	18,2	8,1
EK : Transport	5,1	70,2	3,2	1,0	7,9	12,5	36,62	36,47	36,53	8,0	5,5
EL : Activités financières .	15,8	77,3	4,0	1,7	1,2	0,0	35,00	34,93	34,99	12,2	4,5
EM : Act. immobilières . .	10,3	72,2	5,3	2,3	8,2	1,6	35,57	35,50	35,53	11,3	5,3
EN : Serv. aux entreprises.	1,5	86,2	6,4	1,7	4,1	0,1	35,32	35,29	35,33	18,6	7,7
EP : Serv. aux particuliers.	4,8	55,5	7,4	1,5	27,8	2,9	36,64	36,58	36,42	29,1	13,0
EQ : Éducation, santé, action sociale	1,7	92,2	2,3	0,4	3,3	0,0	35,36	35,17	35,16	29,2	10,8

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

durée déterminée (CDD) (tableau 2). Cette proportion est stable sur un an. Les secteurs qui recourent le plus aux CDD sont, comme aux trimestres précédents, celui des services aux particuliers et celui des activités d'éducation, de santé et d'action sociale (avec respectivement 13 % et 10,8 %).

L'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés progresse de 0,6 % au deuxième trimestre 2004 (tableau 5). Par grand secteur, le SMB augmente de 0,7 % dans l'industrie ainsi que dans la construction et de 0,5 % dans le tertiaire. Les prix (hors tabac) ayant progressé de 0,7 %, le SMB de l'ensemble des salariés perd 0,1 point de pouvoir d'achat au deuxième trimestre 2004.

Dans toutes les grandes catégories socioprofessionnelles, le SMB augmente dans des proportions comparables : 0,6 % pour les ouvriers, les employés ainsi que

les cadres et 0,7 % pour les professions intermédiaires.

Sur un an, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a augmenté de 2,4 %, ce qui représente un gain de pouvoir d'achat de 0,4 point (graphiques 5, 6 et 7). C'est dans la construction que l'augmentation annuelle a été la plus forte (+3,3 % contre +2,6 %

pour l'industrie et +2,3 % pour le tertiaire). Les ouvriers et les employés ont bénéficié d'augmentations plus conséquentes (+2,7 % et +2,4 % respectivement) que les professions intermédiaires ou les cadres (+2,3 % et +2,1 %).

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) croît de 0,6 % au cours du deuxième

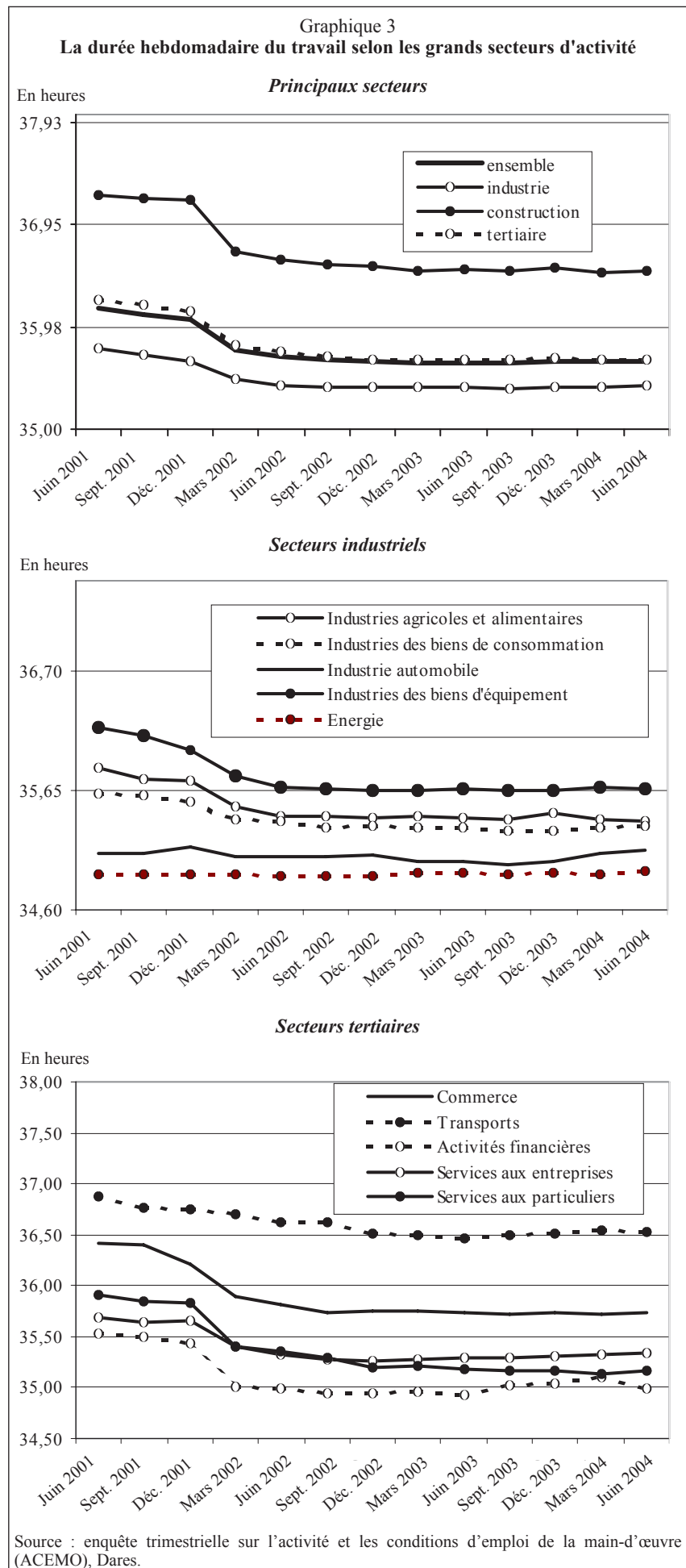
Tableau 3
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet
selon la taille de l'entreprise au 2^{ème} trimestre 2004

	Durée en fin de trimestre (en heures)					Variation (en %)	
	2 ^{ème} trim. 2003	3 ^{ème} trim. 2003	4 ^{ème} trim. 2003	1 ^{er} trim. 2004	2 ^{ème} trim. 2004	sur 3 mois	sur 12 mois
Toutes tailles confondues	35,63	35,63	35,65	35,64	35,64	0,0	0,0
10 à 19 salariés	36,96	36,95	37,00	36,90	36,87	-0,1	-0,2
20 à 49 salariés	36,11	36,13	36,16	36,15	36,16	0,0	0,1
50 à 99 salariés	35,72	35,72	35,71	35,72	35,72	0,0	0,0
100 à 249 salariés	35,56	35,55	35,56	35,57	35,57	0,0	0,0
250 à 499 salariés	35,30	35,31	35,35	35,34	35,37	0,1	0,2
500 salariés ou plus	35,14	35,14	35,15	35,15	35,17	0,0	0,1

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

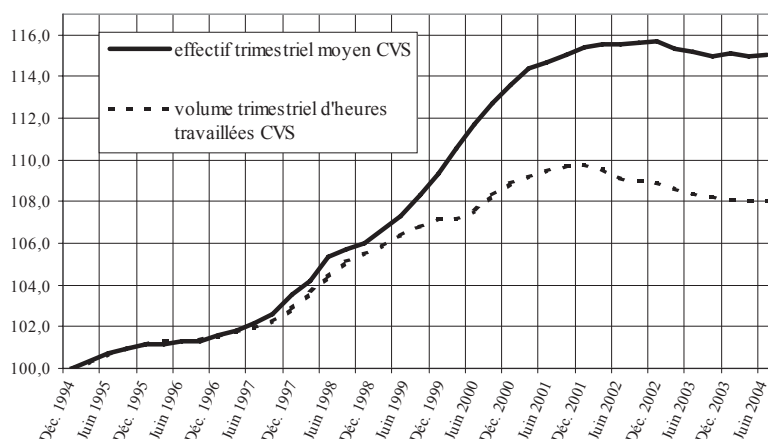
trimestre 2004 (tableau 6). Les hausses les plus sensibles se situent dans les secteurs de l'énergie (+1,5 %), de l'automobile (+0,9 %) et de la construction (0,8 %). De juin 2003 à juin 2004, le SHBO augmente de 2,8 %, ce qui fait apparaître un gain de 0,8 point du pouvoir d'achat. La contribution de la baisse de la durée du travail à la progression du SHBO peut être estimée à 0,1 point sur l'année (elle est nulle sur le trimestre).

Sandrine MATHERN
(Dares).



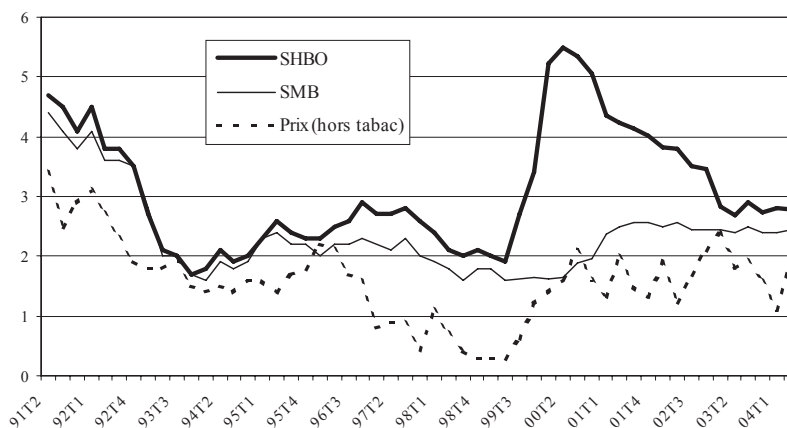
Graphique 4
Évolution de l'emploi et du volume d'heures travaillées

Base 100 au quatrième trimestre 1994



Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

Graphique 5
Glissement annuel des salaires et des prix à la consommation



Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

Tableau 4
Proportion de salariés à temps partiel

	2 ^{ème} trim. 2002	3 ^{ème} trim. 2002	4 ^{ème} trim. 2002	1 ^{er} trim. 2003	2 ^{ème} trim. 2003	3 ^{ème} trim. 2003	4 ^{ème} trim. 2003	1 ^{er} trim. 2004	2 ^{ème} trim. 2004
Ensemble des secteurs	13,5	13,2	13,9	13,9	13,8	13,7	14,4	14,4	14,1
EB : Ind. agricoles et alimentaires	6,2	6,6	6,6	6,8	7,1	6,7	6,8	6,8	6,6
EC : Ind. des biens de consommation	6,3	6,4	6,8	6,8	6,6	7,0	7,3	7,6	7,5
ED : Ind. automobile	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3	2,5	2,3	2,3	2,3
EE : Ind. des biens d'équipement	4,1	4,1	4,5	4,3	4,2	4,4	4,4	4,3	4,3
EF : Ind. des biens interméd.	4,5	4,5	4,5	4,5	4,4	4,4	4,5	4,6	4,4
EG : Énergie	17,2	17,1	17,5	17,3	17,3	17,1	17,5	17,2	17,4
EH : Construction	2,7	2,8	2,9	2,8	2,9	2,9	3,2	3,1	3,1
EJ : Commerce	19,2	17,8	17,9	18,2	18,3	17,9	18,5	18,1	18,2
EK : Transports	7,4	7,3	7,7	7,4	7,3	7,5	8,6	8,6	8,0
EL : Activités financières	12,2	12,1	11,7	12,4	12,3	12,1	12,1	12,2	12,2
EM : Activités immobilières	11,9	11,2	12,0	11,2	11,5	11,3	11,1	11,8	11,3
EN : Services aux entreprises	19,2	19,4	19,6	19,6	19,1	19,2	19,1	19,1	18,6
EP : Services aux particuliers	27,1	25,0	29,3	28,6	28,7	28,1	30,5	30,2	29,1
EQ : Éducation, santé, action sociale	27,6	28,3	29,3	30,1	29,2	29,5	29,2	29,8	29,2

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

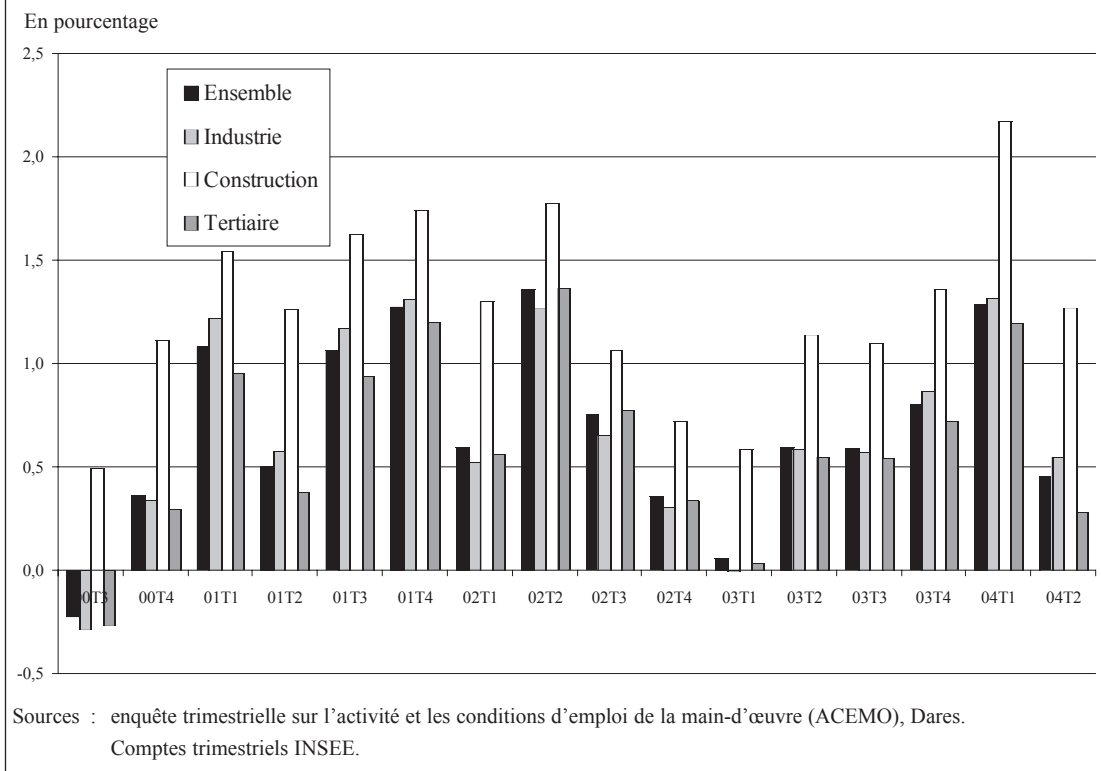
Tableau 5
Indice des salaires mensuels de base (SMB) par catégorie et secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	2 ^{im} trim. 2003	3 ^{im} trim. 2003	4 ^{im} trim. 2003	1 ^{er} trim. 2004	2 ^{im} trim. 2004	
ENSEMBLE DES SALARIÉS	0,5	0,7	0,3	0,8	0,6	2,4
EB à EG : Ind. de transformation, n.c. la construction..	0,6	0,6	0,4	0,8	0,7	2,6
EH : Construction	0,7	0,5	0,4	1,6	0,7	3,3
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,6	0,7	0,3	0,8	0,6	2,4
EN : Services aux entreprises	0,4	0,9	0,2	0,7	0,5	2,4
EP : Services aux particuliers	0,6	1,2	0,4	0,5	0,6	2,8
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)...	0,5	0,8	0,3	0,7	0,5	2,3
OUVRIERS	0,6	1,0	0,3	0,8	0,6	2,7
EB à EG : Ind. de transformation, n.c. la construction..	0,6	0,8	0,3	0,8	0,6	2,6
EH : Construction	0,7	0,6	0,4	1,7	0,8	3,6
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,6	1,0	0,4	0,8	0,6	2,8
EN : Services aux entreprises	0,3	2,0	0,2	0,3	0,3	2,7
EP : Services aux particuliers	0,6	1,6	0,5	0,6	0,4	3,1
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)...	0,4	1,3	0,3	0,6	0,4	2,5
EMPLOYÉS	0,5	0,8	0,3	0,7	0,6	2,4
EB à EG : Ind. de transformation, n.c. la construction..	0,5	0,5	0,4	0,8	0,8	2,5
EH : Construction	0,6	0,4	0,4	1,3	0,8	2,9
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,7	0,8	0,4	0,7	0,6	2,6
EN : Services aux entreprises	0,3	0,7	0,1	0,8	0,6	2,3
EP : Services aux particuliers	0,6	1,4	0,4	0,5	0,7	3,1
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)...	0,6	0,8	0,3	0,7	0,6	2,4
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	0,6	0,4	0,3	0,9	0,7	2,3
EB à EG : Ind. de transformation, n.c. la construction..	0,6	0,4	0,5	0,9	0,9	2,6
EH : Construction	0,6	0,2	0,3	1,4	0,6	2,5
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,6	0,5	0,3	1,0	0,5	2,3
EN : Services aux entreprises	0,5	0,4	0,2	1,1	0,7	2,4
EP : Services aux particuliers	0,8	0,5	0,5	0,5	0,8	2,3
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)...	0,6	0,4	0,2	0,8	0,6	2,1
CADRES	0,5	0,4	0,2	0,9	0,6	2,1
EB à EG : Ind. de transformation, n.c. la construction..	0,5	0,3	0,3	0,9	0,7	2,3
EH : Construction	0,5	0,3	0,0	1,5	0,5	2,3
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,4	0,3	0,2	0,9	0,5	1,9
EN : Services aux entreprises	0,4	0,4	0,2	0,9	0,6	2,2
EP : Services aux particuliers	0,5	0,4	0,3	0,5	0,3	1,6
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)...	0,4	0,4	0,2	0,9	0,5	2,0

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture). Les résultats présentés sont établis à partir des 24 500 questionnaires exploitables reçus au 20 septembre 2004. Les résultats provisoires relatifs au troisième trimestre 2004 seront publiés le 17 novembre 2004.

Graphique 6
Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB par secteur (hors tabac)



Graphique 7
Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB par catégorie (hors tabac)

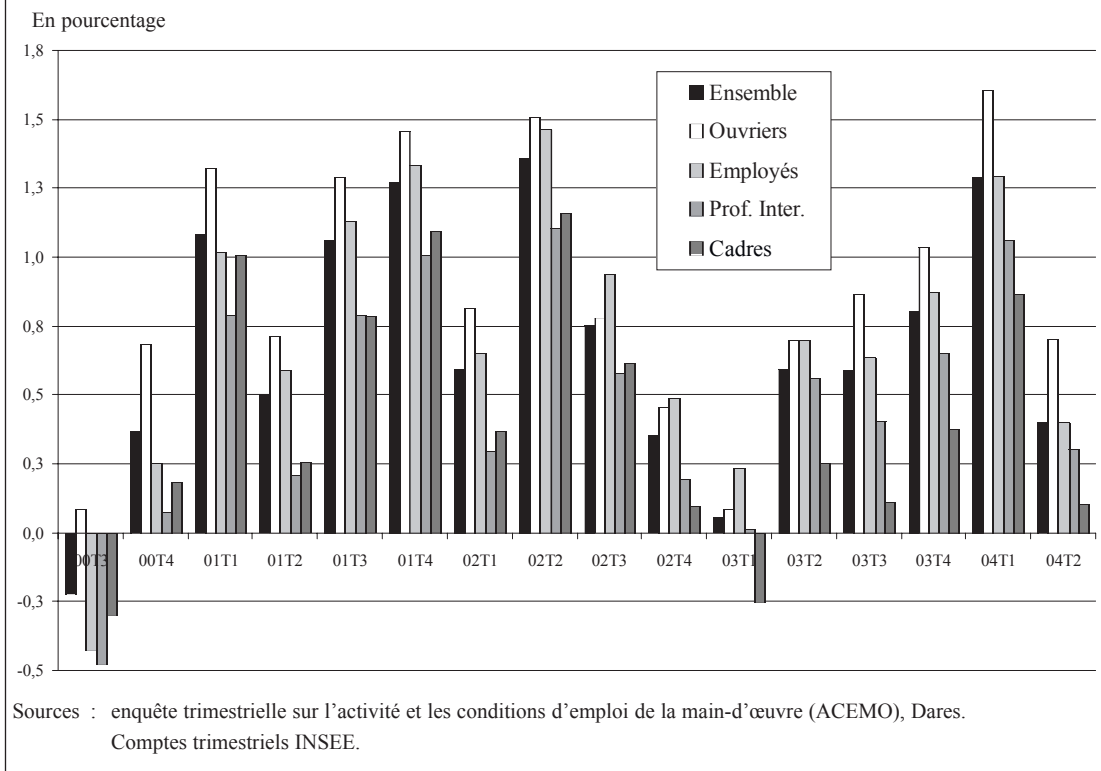


Tableau 6
Indice des salaires horaires de base des ouvriers (SHBO) par secteur fin d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	2 ^{em} trim. 2003	3 ^{em} trim. 2003	4 ^{em} trim. 2003	1 ^{er} trim. 2004	2 ^{em} trim. 2004	
Ensemble	0,6	1,0	0,3	0,9	0,6	2,8
EB : Industries agricoles et alimentaires (B0)	0,8	0,8	0,3	0,7	0,7	2,4
EC : Industries des biens de consommation (C1 à C4)	0,5	1,0	0,3	0,8	0,4	2,6
C1 : Habillement, cuir	0,3	1,6	0,1	0,7	0,3	2,8
C2 : Édition, imprimerie, reproduction	0,5	0,8	0,2	0,5	0,6	2,1
C3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,7	0,5	0,2	1,2	0,4	2,3
C4 : Industries des équipements du foyer	0,5	1,0	0,4	0,9	0,5	2,8
ED : Industrie automobile (D0)	0,7	0,5	0,4	1,3	0,9	3,1
EE : Industries des biens d'équipement (E1 à E3)	0,7	0,7	0,4	0,9	0,6	2,6
E1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,9	0,8	0,4	0,5	0,7	2,5
E2 : Industries des équipements mécaniques	0,7	0,7	0,5	0,9	0,6	2,7
E3 : Ind. des équipements électriques et mécaniques	0,5	0,7	0,4	0,9	0,6	2,7
EF : Industries des biens intermédiaires (F1 à F6)	0,6	0,9	0,3	0,8	0,6	2,7
F1 : Industries des produits minéraux	0,3	0,6	0,3	0,9	0,6	2,6
F2 : Industrie textile	0,5	1,4	0,3	0,6	0,4	2,7
F3 : Industries du bois et du papier	0,6	1,1	0,2	0,8	0,6	2,7
F4 : Chimie, caoutchouc plastiques	0,6	0,8	0,4	0,8	0,7	2,6
F5 : Métallurgie et transformation des métaux	0,7	0,8	0,4	0,8	0,6	2,6
F6 : Ind. des composants électriques et électroniques	0,7	0,7	0,3	0,8	0,9	2,8
EG : Énergie (G1 et G2)	0,5	0,2	0,5	0,8	1,5	3,0
G1 : Production de combustibles et de carburants	0,9	0,4	0,0	2,4	0,3	3,1
G2 : Eau, gaz, électricité	0,4	0,2	0,7	0,6	1,6	3,1
EH : Construction (H0)	0,8	0,6	0,5	1,7	0,8	3,7
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,6	1,0	0,4	0,8	0,6	2,8
J1 : Commerce et réparations automobiles	0,5	1,0	0,6	0,8	0,4	2,8
J2 : Commerce de gros	0,5	0,7	0,3	0,9	0,6	2,5
J3 : Commerce de détail, réparations	0,8	1,7	0,3	0,6	0,8	3,4
EK : Transports (K0)	0,4	0,8	0,2	0,7	0,4	2,1
EL : Activités financières	0,3	0,4	0,2	0,8	0,1	1,5
EM : Activités immobilières	0,2	0,8	0,2	1,1	0,2	2,2
EN : Services aux entreprises (N1 à N4)	0,3	2,0	0,2	0,3	0,3	2,8
N1 : Postes et télécommunications	0,2	2,3	0,0	0,1	0,0	2,4
N2 : Conseils et assistance	0,2	0,9	0,3	1,3	0,4	2,9
N3 : Services opérationnels	0,4	1,9	0,2	0,4	0,3	2,9
N4 : Recherche et développement	0,5	0,3	0,1	0,2	0,4	1,1
EP : Services aux particuliers (P1 à P3)	0,6	1,6	0,5	1,2	0,4	3,8
P1 : Hôtels et restaurants	0,6	1,5	0,5	1,3	0,5	3,9
P2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	0,5	1,8	0,8	1,0	0,3	4,0
P3 : Services personnels et domestiques	0,5	1,9	0,3	0,8	0,1	3,2
EQ : Éducation, santé, action sociale	0,5	0,9	0,7	0,6	0,5	2,7
Q1 : Éducation	0,3	1,2	0,8	0,4	0,3	2,6
Q2 : Santé, action sociale	0,5	0,8	0,7	0,6	0,6	2,7
Regroupements spéciaux						
Ind. de transformation, n.c. la construction (EB à EG)	0,6	0,8	0,3	0,8	0,6	2,7
Tertiaire (commerces, transports, services) (EJ à ER)	0,4	1,3	0,3	0,6	0,4	2,6

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) - Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) - Télécopie : 01.44.38.24.43
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquetistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Reprographie : DAGEMO.
Abonnements : *La Documentation française*, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 116 €, CEE (TTC) 122,20 €, hors CEE (TTC) 124,30 €. Publicité : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.